

## A l'attention des habitants du village

A deux reprises, nous, conseillers municipaux avons reçu et écouté les doléances et suggestions formulées par une partie des parents d'élèves de Rochefort et ce, malgré l'attitude particulièrement agressive de certains d'entre eux (ce qui a d'ailleurs motivé le vote à bulletin secret du conseil du 23/01/15). Nous leur avons garanti que nous allions étudier leurs propositions et en tenir compte dans nos futures délibérations... Il semble que nous n'ayons pas assez insisté sur le nombre de contraintes qu'impliquaient des solutions à priori séduisantes. Pour notre défense, nous ignorions nous-mêmes la complexité de ces procédures ! Certains parents sont alors repartis en se disant qu'il n'y avait plus de problème. Ce n'était, hélas, pas le cas!

Suite au conseil du 23/01/2015, **quelques** parents ont alors créé et intégré le collectif "Rochefort en colère" afin de nous forcer à revoir notre décision. En tant que représentants des habitants de notre commune, nous estimons n'avoir pas vocation à obtempérer à des ultimatums. Ce courrier a donc pour objet de vous tenir au courant de l'évolution de la situation. Nous tenons toutefois à préciser que nos réponses et précisions s'adressent à l'ensemble des habitants du village, dont font partie les parents de Rochefort, pétitionnaires ou non.

Alors, égalité du service public? Oui, bien sûr! Mais quand on le peut et surtout quand on en a les moyens! Si elle existait réellement, nos enfants iraient **tous** à l'école dans des bus qui les ramasseraient **chacun** à domicile, ce qui ne s'est jamais vu. Cela ne doit toutefois pas nous empêcher d'essayer de nous rapprocher de cet idéal ... dans la mesure du possible.

Dans notre village, une certaine équité a pu se maintenir pendant une 10aine d'année grâce à un heureux hasard : un mini bus de l'entreprise Danh se trouvait disponible sur le village entre 2 tournées et pouvait donc être loué à "prix d'ami". Les nouveaux rythmes scolaires ont engendré un remodelage complet des transports et, entre autres dégâts, la disparition de cette opportunité. La location de bus est revenue au tarif "normal", soit une somme totalement prohibitive pour des finances communales bien mal en point et un budget à gérer au plus juste. Il fallait trouver une autre solution.

Lorsque nous avons appris cette augmentation, soit le 29/08/14, nous avons réagi **immédiatement** en nous rendant **tous** à la rencontre de tous les parents de Rochefort auxquels nous avons expliqué la situation, leur demandant de solidariser les transports de leurs enfants le temps pour nous de chercher la moins mauvaise des solutions..... ce qu'ils ont remarquablement su faire !

Dans un premier temps, des devis ont été demandés à d'autres transporteurs mais cette micro ligne mobilise un bus et un chauffeur à des moments où on en a plus besoin ailleurs: les tarifs proposés étaient clairement "dissuasifs". Proposée à l'origine par un conseiller, la solution consistant à louer ou acheter un véhicule **sans** chauffeur a alors été étudiée. Elle offrait l'avantage d'un moindre coût et n'impliquait pas de travaux de voirie. Il est toutefois à noter que le coût de 4500€/an avancé par certains n'a jamais été annoncé au conseil municipal. Elle nécessitait l'emploi de chauffeurs bénévoles qui auraient été issus pour partie des parents concernés ce qui d'ailleurs n'aurait pas changé grand-chose par rapport à l'emploi de leurs véhicules personnels ! Une participation modeste des parents concernés avait aussi été évoquée, et refusée par ceux-ci au nom du principe d'équité. Deux problèmes se sont alors posés : au vu des contraintes de présence et d'horaires, la défection toujours possible de bénévoles aurait mis la commune en première ligne dans la recherche d'un chauffeur, et des agréments préfectoraux avec visite médicale, délivrés au "compte gouttes", sont obligatoires pour conduire des scolaires. Pour ces raisons, le conseil a renoncé à cette solution.

Restait à demander un détour des lignes officielles auprès du conseil général. Après tractations, celui-ci donnait son accord dans la mesure où les surcoûts engendrés seraient intégralement pris en charge par la commune et que des travaux importants de viabilisation soient réalisés sur les routes de Rochefort, inaptés au passage des grands bus. L'idée d'une place de retournement au carrefour de la rue des Combes et celle des Pelouses fut alors émise ; cette aire évite le passage du bus dans Rochefort et permet de conserver son caractère bucolique au hameau en limitant les travaux de voirie (et leur coût) au strict nécessaire. Le maire, opposé à cette option, refusa alors de la faire chiffrer. Dans le même esprit, le conseil l'autorisait à signer une convention avec le conseil général autorisant le passage des bus par Rochefort. Cette procédure n'ayant pas non plus été faite, les adjoints viennent de demander communication de ce document au conseil général afin d'engager au plus vite les démarches nécessaires.

Lors du conseil du 12/11/14, le principe expliqué ci-dessus fut validé par vote ainsi que le projet de ramassage des maternelles/primaires uniquement. Une tournée supplémentaire pour les collégiens aurait engendré un surcoût non envisageable en l'état actuel de nos finances.

Le 17/12/14, des parents ont alors organisé une marche de nuit afin de montrer la dangerosité de la route en sortie de village. Après avoir refusé notre invitation à débattre, ils ont fini par accepter d'entrer en mairie en compagnie de Mr le maire. Lors de l'échange, ils ont proposé l'idée que les collégiens puissent rentrer à pied à condition que soit mise en œuvre la sécurisation de l'accès à Rochefort. Nous nous sommes donc engagés à travailler rapidement sur cette solution qui nous paraissait d'ailleurs répondre à un projet plus global. Le lendemain même, nous avons également organisé une réunion publique sur la sécurisation de la circulation dans notre village (3 hameaux), nous n'avons eu aucune participation et ni proposition des contestataires actuels.

Au conseil du 23/01/15 et sans tenir compte des arguments évoqués ci dessus, le maire a souhaité revenir sur la précédente délibération du conseil, arguant que la solution consistant à louer ou acheter un véhicule **sans chauffeur** représentait un moindre coût pour la commune et ne supposait plus de travaux de voirie à Rochefort. Un vote du conseil l'a alors mis en minorité.

Et maintenant ? Preuve que nous mettons tout en œuvre pour que les choses avancent, les travaux d'aménagement de la place de retournement sont en passe de s'achever, les essais de bus seront réalisés dans la foulée et dès l'agrément du Conseil Général, un grand bus viendra chaque jour prendre et déposer les maternelles et primaires sur cette aire de retournement. En ce qui concerne la sécurité « route de Bonnevent », des travaux vont être engagés d'urgence afin d'améliorer la visualisation des piétons en attendant une réflexion de fond qui apportera des solutions plus pérennes. Nous nous engageons toutefois, comme promis le 17/12/14, à réaliser ces travaux dans le courant de notre mandat.

En attendant, toutes ces solutions, quoiqu'on en pense, représentent des coupes importantes dans le budget communal. En dehors de l'impôt, il nous reste peu de choix et celui de la vente des terrains de la rue des combes reste de loin la possibilité de recette la plus importante. Il semble qu'un vilain vent (de révolte ?) ait emporté et brisé le panneau faisant la promotion des parcelles restantes à l'entrée du lotissement. De même, la mise en vente (illégale !) de notre abribus ne résoudra pas nos problèmes! N'oublions pas que cette polémique n'aurait même pas eu lieu d'être si nous avions eu les moyens de rester solidaires. Alors, faisons en sorte que Rochefort garde sa réputation de hameau où il fait bon vivre, vendons nos dernières parcelles à des familles qui seront durablement heureuses de leur choix, et grâce à leur contribution nous saurons sortir de cette crise par le haut.

Pour rester dans le chapitre financier, certain(e)s ont remarqué que d'importants travaux sont en cours sur le lavoir de la Lotière. A ce propos, il faut savoir que La CCPR avait demandé au précédent conseil municipal de lui déléguer la compétence du petit patrimoine, et il avait été convenu d'y inscrire cette fontaine. La communauté de commune nous a alors **imposé** son choix de devis. Maintenant, la commune est **obligée** de participer pour une part non négligeable à une dépense que nous n'hésitons pas à qualifier d'exorbitante eut égard à la qualité et à la quantité de travaux réellement nécessaires.

Pour finir, c'est par leur boîte aux lettres, tout comme vous, que certains conseillers ont appris la démission du maire et surtout les raisons invoquées; nous ne ferons pas de commentaires sur les motivations réelles d'un tel acte. Après acceptation de ce départ par la préfecture, nous réélirons un nouveau maire dans les plus brefs délais. Entre-temps, rassurez-vous : il n'y a pas de vacance à la tête de notre collectivité, les adjoints redoublent d'attention et de travail. D'ailleurs, toutes les semaines, et ce depuis le début de notre mandature, le conseil municipal se réunit quasiment au complet tous les mercredis. Bien sûr, vous serez informés dès l'élection de notre nouveau maire.

Cette mise au point, bien qu'un peu longue, nous a semblé nécessaire afin de vous éclairer sur les enjeux de la situation et vous faire une opinion basée sur des faits "tirés à la source". Merci d'avoir bien voulu nous lire et nous restons, bien sûr, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Recevez, habitant(e)s de notre village, nos plus sincères et cordiales salutations.

Votre équipe municipale

---

A l'attention du Collectif Rochefort en colère.

Merci de bien vouloir déposer sur leur site cette lettre afin que les sympathisants à votre cause aient toutes les informations pour se faire une idée objective.

Par souci d'équité et de transparence, il serait également bien que vous publiez tous les messages qui vous sont envoyés par respect pour les personnes qui prennent le temps de répondre.